

Intervention de Monsieur Alain JUPPÉ
Ministre d'État
Ministre des Affaires étrangères et européennes
A l'occasion de l'investiture de M. Youssef AMRANI,
Nouveau Secrétaire général de l'Union pour la
Méditerranée
Barcelone - 5 juillet 2011

Mesdames, Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de 6 mois, les « printemps arabes » dessinent une nouvelle donne sur la rive sud de la Méditerranée. Depuis plus de 6 mois, le souffle de la liberté et de la modernité se propage dans cette région du monde.

Cet irrépressible élan vers la liberté constitue un immense espoir, pour les pays arabes, pour l'Europe et pour le monde. C'est notre responsabilité et notre intérêt à tous de l'accompagner, en aidant les nouveaux gouvernements à répondre aux aspirations des peuples, et notamment de la jeunesse. C'est dans cet esprit que la France se mobilise

pleinement, à titre bilatéral comme dans les enceintes multilatérales : je pense bien entendu au G8 et au Partenariat lancé à Deauville.

Pour relever ce défi, l'Union pour la Méditerranée est un outil privilégié. Vous le savez, ce projet lancé en 2008 sur une initiative du président Sarkozy reposait sur l'idée d'un partenariat équilibré entre les deux rives.

Les « printemps arabes » montrent combien cette initiative était prémonitoire. Ils montrent à quel point notre communauté de destin autour de la Méditerranée est profonde et combien il est urgent de structurer un projet qui favorise des solidarités et des réalisations communes pour améliorer la vie quotidienne des citoyens.

Nous sommes donc à un tournant de l'histoire de l'Union pour la Méditerranée.

C'est la raison pour laquelle la France salue la prise de fonctions du nouveau Secrétaire général, M. Youssef AMRANI, chargé d'incarner et de relancer cette dynamique de solidarités autour de projets concrets en Méditerranée.

Monsieur le Secrétaire général, vous disposez d'une expertise remarquable en matière d'affaires euro-méditerranéennes, d'un talent éprouvé dans la gestion des hommes et des femmes et d'une expérience précieuse du fonctionnement d'un secrétariat. Vous pourrez aussi compter sur des secrétaires généraux adjoints de qualité et sur un personnel dévoué. Nous savons que vous vous êtes mis au travail sans attendre. La France souhaite que vous puissiez contribuer de tout le poids du consensus des 43 pays que vous représentez, pour que nos pays individuellement et l'Union européenne collectivement soient capables d'accompagner efficacement les aspirations démocratiques du printemps arabe, de soutenir le développement économique et de structurer une mobilité organisée et régulée.

Le dernier Conseil européen a confirmé l'importance de l'Union pour la Méditerranée, aux côtés des relations bilatérales que l'Union européenne développe avec les pays de la rive sud dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage. Aujourd'hui, nous devons aider ces deux politiques à mieux s'articuler, afin que l'Union pour la Méditerranée devienne la « matrice » des projets régionaux élaborés dans le cadre de la politique européenne de voisinage.

- Cela passe par une gouvernance améliorée de l'Union pour la Méditerranée, où l'Union européenne prenne toute sa place, conformément au Traité de Lisbonne.
- Cela passe aussi par une association toujours plus étroite entre les projets identifiés par le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et les financements européens. Il est donc essentiel qu'une part croissante des crédits régionaux de la politique européenne de voisinage soit consacrée à ces projets, en complément des prêts de la Banque européenne d'investissement. Pour sa part, la France participera au cofinancement du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, avec une contribution de 500.000 euros pour son budget 2011.

Parmi les domaines susceptibles de porter de tels projets, quatre me semblent devoir appeler l'attention du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée.

Le premier, c'est la mobilité. Nous voulons favoriser une approche globale des migrations, avec une vraie coopération dans la lutte contre l'immigration illégale, mais aussi avec des partenariats pour la mobilité pour favoriser les migrations circulaires. C'est dans cet esprit que la France a souhaité créer

un Office méditerranéen de la Jeunesse, avec 15 partenaires euro-méditerranéens, pour faciliter la libre circulation des étudiants de filières universitaires d'excellence et organiser leur accès à des bourses méditerranéennes ainsi qu'à une première expérience professionnelle. Nous devons désormais élargir le périmètre de l'Office méditerranéen de la jeunesse et le rapprocher de l'Union pour la Méditerranée, dont il partage les objectifs. Je souhaite qu'à l'issue de la phase actuelle de lancement, il puisse devenir un projet de l'Union pour la Méditerranée soutenu par le Secrétariat.

Deuxième domaine : les énergies renouvelables. Je pense au plan solaire méditerranéen, dont la réussite aura un impact majeur pour la croissance, l'emploi et le développement social, alors que les besoins en électricité au sud et à l'est de la Méditerranée vont augmenter de 6% par an d'ici 2025. La France appelle aujourd'hui à la constitution d'un marché euro-méditerranéen de l'électricité. Pour relever ce défi, nous devons avancer sur trois volets, avec l'appui du Secrétariat, de la Commission européenne, des Etats et des bailleurs multilatéraux : le financement, les interconnexions nord/sud et sud/sud - le consortium industriel MEDGRID y travaille déjà -, ainsi que les filières industrielles. Je voudrais saluer

l'action de mon collègue Eric BESSON, Ministre de l'Industrie, qui s'est rendu récemment en Tunisie et avec lequel j'irai la semaine prochaine au Maroc, pour avancer en ce sens.

Troisième domaine : l'innovation et les PME, qui sont essentielles pour l'emploi et l'avenir de la jeunesse. Internet a joué un rôle majeur dans l'éclosion et la diffusion des « printemps arabes ». C'est aussi un formidable moteur pour une relance de l'économie et un meilleur partage des fruits de la croissance. J'invite le Secrétariat à proposer un plan pour l'e-économie et à encourager la généralisation de l'utilisation d'Internet par les entreprises de la rive sud.

Enfin, quatrième domaine : la protection civile, domaine prioritaire identifié dès le sommet de Paris en 2008. Je souhaite en particulier que le Secrétariat puisse apporter tout son soutien au projet de programme conjoint de lutte contre les feux de forêt, porté par le ministère français de l'Intérieur, de manière à organiser dès que possible un premier exercice grandeur nature.

Mesdames, Messieurs,

Les « printemps arabes » nous imposent de revoir notre conception des rapports internationaux. Ils nous conduisent à développer nos relations sur une base d'égalité, de réciprocité et d'équilibre.

En se dotant d'une véritable coprésidence et d'un Secrétariat paritaire, l'Union pour la Méditerranée avait anticipé cette évolution. Avec la labellisation du tout premier projet « UPM », la construction d'une usine de désalinisation à Gaza, vous avez montré le chemin.

Il sera de votre responsabilité, ici, au Secrétariat, de donner tout son sens à cette nouvelle manière de travailler ensemble d'une rive à l'autre de notre mer commune.